



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DE SAUVER DES VIES.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

DON DE SANG

Population de Morne-à-L'Eau !

Actuellement la période est très difficile pour l'EFS : chute des prélèvements, réserves très fragiles...

Aidez les malades ! Votre générosité et votre solidarité sont indispensables pour atteindre l'autosuffisance !

SAUVEZ DES VIES ! VENEZ DONNER VOTRE SANG !

MARDI 12 MARS 2019

8H – 12H30

**Place Gerty Archimède
Morne-à-L'Eau**



Pièce d'identité
pour 1^{er} don



Association des Donneurs
de Sang de Morne-à-L'Eau



DON DE SANG > RESERVES FRAGILES

~~JE DONNERAI DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT.



Chaque année, grâce à la générosité des donneurs, 1 million de patients sont soignés. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Nous avons besoin de vous !

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang



Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente « la pause A + ». Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération après le don.

AVANT UN DON DE SANG, NOUS VÉRIFIONS QUE VOUS :

- Êtes âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- Pesez au moins 50 kg ;
- Êtes muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don).

Il faut également être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don.

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, une mesure de votre taux d'hémoglobine est effectuée. Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

AVANT DE VOUS DÉPLACER, VÉRIFIEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE UN PEU, NOTAMMENT :

- 1 jour : après un soin dentaire (caries) ou un détartrage ;
- 7 jours : après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne ;
- 14 jours : après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux ;
- 4 mois : après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h ;
- 6 mois : après un accouchement.



PARTAGEZ VOTRE MOTIVATION
DONNEZ VOTRE SANG



dondesang.efs.sante.fr

0 300 109 900

Service 6 appli gratuits